

N° A2025-50 Voirie

MAIRIE

CUBZAC LES PONTS

33240 CUBZAC LES PONTS Téléphone : 05 57 43 02 11 Télécopie : 05 57 43 92 47 Email: mairie@cubzaclesponts fr Site: www.maine-cubzaclesponts.com

ARRETE PORTANT PROLONGATION DE LA REGLEMENTATION TEMPORAIRE DE LA CIRCULATION ET **DU STATIONNEMENT**

Le Maire de Cubzac les Ponts,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2212-1, L 2212-2, L 2212-5,L2212-6 et L 2213-1 et suivants,

Vu le Code de la Route,

Vu le Code Pénal,

Vu la loi nº 82.213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation des routes et autoroutes,

Vu l'instruction interministérielle relative à la signalisation routière - huitième partie - signalisation temporaire, approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 modifié,

Vu la demande initiale présentée par l'entreprise DA SOLUTIONS en date du 12 mars 2025,

Vu l'arrêté n°A2025-25 portant réglementation temporaire de la circulation et du stationnement,

Vu la demande présentée par DA SOLUTIONS, représentée par Monsieur ANDRE Diogo, en date du 20 mai 2025 pour des travaux d'implantation et dépose de poteaux télécom, 11 Impasse des 4 Fils Aymon sur la commune de Cubzac-les-Ponts,

ARRETE

- Afin de pouvoir sécuriser les travaux le 11 Impasse des 4 Fils Aymon sur la commune de Cubzac-les-Ponts pour des travaux d'implantation et de dépose de poteaux télécom, un empiètement sur la chaussée sera mis en place, la circulation sera limitée à 50km/h, le stationnement ainsi que le dépassement seront interdits pour les véhicules légers et les poids lourds au droit du chantier du mercredi 21 mai 2025 au vendredi 20 juin 2025.
- ARTICLE 2 Les prescriptions imposées par le présent arrêté seront signalées à l'attention des usagers par des panneaux réglementaires, mis en place et entretenus par l'entreprise en charge des travaux.
- ARTICLE 3 Le présent arrêté serapublié et affiché en Mairie de Cubzac les Ponts, ampliation faite à :
 - Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Saint André de Cubzac,
 - Monsieur le Chef de Corps des Sapeurs-Pompiers de Saint André de Cubzac,
 - Le demandeur (DA SOLUTIONS),

Fait à Cubzac les Ponts, le 26 MAI 2025 Pour le Maire et par délégation du Maire, Le 3^{ème} Adjoint à la voirie,

Jean-Pierre PRAT

certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif à compter de sa notification.



Demande d'arrêté de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7 Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1



Gestionnaires des réseaux routiers

Le demandeur Particulier Service public Maître d'œuvre ou conducteur d'opération Entreprise			
Nom: ANDRE Prénom: Diogo			
Nom: Prénom: Diogo Dénomination: DA SOLUTIONS Représenté par: ANDRE DIOGO			
Adresse Numéro : 13 Extension : Nom de la voie : AVENUE D'AYGU			
Code postal 2 6 2 0 0 Localité : MONTELIMAR Pays : FRANCE			
Téléphone Courriel: autorisations@dasolutions.fr			
Si le bénéficiaire est différent du demandeur			
Prénom : ORANGE			
Nom : ORANGE UI AQUITAINE Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : SITE JEAN JACQUES BOSC			
3 3 0 0 0 Code postal Localité : BORDEAUX Pays :			
0000000000 Téléphone — — — — — Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : — — —			
Courriel: accord.voirie@orange.com			
ADRESSE CHANTIER:			
LIB400774-ACF010 11 Impasse des 4 Fils Aymon Cubzac-les-Ponts 33 44.969200, -0.456320			
Nature et date des travaux			
Permission de voirie antérieure : Oui Non Descripition intelsquavaeuxéférence :			
Termission de voine une neure : our = Non = 2555 p.m. 2555 p.m.			
Implantation et dépose poteaux télécoms			
Date prévue de début des travaux :			
Durée des travaux (en jours calendaires) · 30 JOURS			
Réglementation souhaitée			
Durée de la réglementation (en jours calendaires) : 20,10 LRS Date de début de réglementation 21,05,2025 Restriction sur section courante Restriction sur bretelles			
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation Sens des Points de Repères (PR) croissants			
Sens des Points de Repères (PR) décroissants Fermeture à la circulation			
Basculement de circulation sur chaussée opposée			
Circulation alternée : Par feux tricolores			
Restriction de chaussée :			
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) Empiètement sur chaussée largeur de voie maintenue			
Suppression de voie nombre de voie(s) supprimée(s)			

Interdiction de :		
Circuler	Stationner	Dépasser
Véhicules légers	véhicules légers	véhicules légers 🔼
poids lourds	poids lourds	poids lourds
Vitesse limitée à : 5 0 km/h Itinéraire de déviation (à préciser par sens)		
Timeralie de deviation (a preciser par sens) .		

**************************************		es a serie de mente de la companya del companya de la companya de la companya del companya de la
Autres prescriptions :		
	- minro - v - sec - minovenia minasona (1860-1960 - 1960 - 1	110(+++++++++++++++++++++++++++++++++++
		THE STREET STREET STREET STREET STREET
12 carries to compare the Co. L. J. Valley V.		
La pose, le maintien ou le retrait de la	signalisation spécifique au chantier sont	effectués par :
	orise spécialité	
Nom: Antoine		COINEAU
Dénomination :DA SOLUTIONS		ANDRE DIOGO
Adresse Numéro : 13 Extension	Nom de la voie : AVENUE D	D'AYGU
Code postal26200 Localité	: MONTELIMAR Pays	FRANCE
	ا اسات Indiquez l'indicatif pour le pays ét	
Pièces jointes à la demande	re@dasolutionstelecoms.com	
	truction du dossier, la demande d'arrêté es	t concern a mán d'un dessire e concern aut
	l'évaluation de la gêne occasionnée au usag	
Plan de situation 1/10 ou 1/20 000 have	Plan des travaux 1/200 ou 1/500eme	Schéma de signalisation
Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5	000ème	
J'atteste de l'exactitude des informations	fournies	
	_	
LE 20 <u>, 05 , 2025, </u>	ıı ∟ ⊢ait a : Montelimar	
MONTELIMAR Nom : ANDRE	Prénom : DIOGO Qualité :	PDG DE DA SOLUTIONS



